Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 18

Artikel: Logique d'enfant
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222546

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du beau et bon linge, de ce linge d'autrefois qui pouvait servir à plusieurs générations remplissait les armoires. Les chambres avaient de jolis meubles anciens ; certain tiroir renfermait même de l'argenterie.

M. le juge, M. le greffier, M. l'huissier allaient de pièce en pièce, curieusement, tandis que, sous leurs ordres, le commis du greffe, un petit blondin à lunettes, écrivait.

Mais un inventaire, cela creuse, et, au bout d'un certain temps, ces messieurs se sentirent pris d'une terrible et légitime fringale, aggravée d'une soif non moins légitime et non moins terrible !

— Si l'on se restaurait un peu, qu'en dites-vous ? suggéra l'huissier. Le discours n'était pas long, mais rarement, je vous jure, rarement orateur obtint pareil succès.

Il n'y eut qu'une voix pour appuyer cette proposition.

Les provisions, par malheur, n'abondaient pas, car Théophile n'avait point coutume de faire bonne chère ; il n'y avait pas grand'chose dans son garde manger.

Ces messieurs de la justice, qui, pour la plupart, avaient leur chez soi confortable, une gentille petite femme occupée à les dorloter, à leur mijoter de savoureux petits plats, se sentaient médiocrement tentés par un morceau de lard rance et une moitié de saucisson de peu appétissante odeur ; mais, d'autre part, cela prendrait du temps de se faire servir à l'auberge, et si l'on voulait terminer l'inventaire avant la nuit, il n'y pas une minute à perdre.

— Allons voir à la cave, dit le greffier. Ce serait bien étrange pourtant, si nous ne trouvions rien à nous mettre sous la dent. Et, tenez, voici un quartier de fromage qui fera notre affaire. Avec un pain noir que ce jeune scribe va courir nous chercher chez Jean-François, le propriétaire de la ferme voisine, nous ne serons pas trop à plaindre.

A plaindre ? Pas du tout. Et tandis que le petit commis se hâtait d'exécuter l'ordre donné, ces messieurs, décidément affamés, se léchaient les lèvres à la perspective d'une collation si bien gagnée.

— Du pain et du fromage, cela demande à être arrosé, reprit l'huissier ; que boirons-nous ?

Puis, comme l'employé revenait porteur d'une énorme miche fleurant bon le seigle.

— Parfait, mon ami, parfait !... Maintenant, prends cette bougie et sers-nous de page-éclaireur. Nous dénicherons bien, j'espère, quelques flacons dans cette cave !

Mais, dans la cave, il y avait plus de toiles d'araignées que de tout autre chose ; évidemment, le logis de maître Théophile, quant aux moyens de subsistance, manquait de ressources.

— Il faudra retourner chez Jean-François !

— Mais il n'aura que du lait... ou de la piquette !

II

Ces messieurs commençaient à désespérer, lorsque le commis, qui furetait de-ci de-là, avisa, bien cachées dans un coin, quelques bouteilles poudreuses qui, tout de suite, leur firent monter l'eau à la bouche.

Pour que maître Théophile les eût mises si soigneusement à l'écart, il fallait que ce fût un liquide de choix, quelque grand crû !

C'était peu vraisemblable, ou le caractère du vieillard et l'avarice qu'on lui avait toujours connue, mais on croît facilement ce qu'on désire, et en ce moment ces messieurs ne désiraient rien tant qu'un bon verre de vin.

Le commis avait couru chercher quelques assiettes, quelques couteaux.

L'huissier épousseta soigneusement les bouteilles et, tandis qu'on faisait cercle autour de lui, les souleva à la hauteur du soupirail pour juger de la couleur du liquide et de sa transparence.

— Un peu trouble, dit le juge, mais quelle jolie teinte ambrée ! Qu'est-ce que cela peut-être ? Pas des vins du pays, en tout cas !

— Attendez donc que je me rappelle ! fit l'huissier, qui aimait fort les mets succulents et les boissons choisies, et avait la prétention de s'y connaître... Théophile n'avait-il pas un parent à l'étranger... en Italie, je crois ?... Eh ! oui, parbleu ! la mémoire me revient : un de ses cousins habitait Marsala, où il est mort voilà six mois... Et Théophile me racontait l'année dernière avoir reçu de là-bas une caisse de vin... Pas de risque qu'il m'ait offert d'en goûter, par exemple... Mais j'ai su depuis, par l'employé de la gare, que la caisse était volumineuse ; le vieux grigou n'aura pas eu le temps d'épuiser la provision, et voilà ce qu'il en reste, évidemment !

Cela était plausible et ne fit pas de doute pour ces messieurs.

Et du Marsala, un bon vin réconfortant, voilà précisément ce qu'il leur fallait !

Sans faire grand tort à l'Etat, il leur était bien permis, sur douze bouteilles, d'en boire une ou deux ; ils n'en montreraient que plus de soin et de zèle à l'achèvement de leur besogne.

III

Dans un coin de la cave, sur une table boîteuse, le petit commis avait préparé la collation; le pain était doré, le fromage acceptable, et par le soupirail un rayon de soleil s'en venait caresser les précieuses bouteilles.

— Le cousin de Marsala avait certainement l'œil sur l'héritage, dit le greffier, et c'est du « meilleur » qu'il a dû envoyer à Théophile !... Encore une fois, messieurs, regardez-moi cette couleur ! Une fine goutte, je vous dis, une fine goutte !

Et, sous les yeux convoiteurs de ses compagnons, le greffier de déboucher l'une des bouteilles, lentement, prudemment, avec des précautions infinies, comme on agit pour un nectar.

— Un peu trouble, en effet, fit-il en remplissant les verres,... Mais, c'est l'âge, sans doute, et le goût ne sera pas moins exquis ! Messieurs, à votre santé !

— A la votre !

Et de trinquer amicalement ainsi qu'il est de mise entre confrères, autour d'une bonne bouteille.

Et les yeux de se clore à demi pour mieux savourer la jouissance, et les bouches de se tendre avidement vers la providentielle liqueur !

Mais la première gorgée était à peine avalée que, brusquement, les verres étaient reposés sur la table et qu'un même cri s'élevait, cri d'indignation et de dégoût :

— Du Marsala, ça... Ah ! bien oui, par exemple... Une horreur !...

Et le juge, particulièrement déçu, ajouta, non sans use certaine angoisse :

— Et si nous étions tous empoisonnés ?

A cette funèbre perspective, le visage des buveurs se couvrit d'une pâleur cadavérique, et, bien que plus tard aucun n'en voulût convenir, la vérité est que tous se mirent à trembler comme la feuille.

— Mais, enfin, qu'est-ce que cela peut-être ? fit le juge.

Et le greffier, au petit commis terrifié :

— Prends tes jambes à ton cou, toi, et cours chez le docteur... Qu'il vienne !... Tu m'entends? qu'il vienne tout de suite !...

Une demi-heure après, le médecin était là.

Mais on n'avait plus besoin de lui.

Remontés dans l'appartement du vieux Théophile, ces messieurs, pour tuer le temps qui leur semblait long jusqu'à l'arrivée du docteur, et pour distraire la torture intime de leurs estomacs, ces messieurs avaient repris l'inventaire.

Et voilà que, dans un antique bureau de noyer, parmi diverses paperasses sans importance, on trouva un cahier recouvert de papier gris où, pendant de longues années, l'hôte du logis avait noté au jour le jour ses dépenses et ses gains.

Soudain, comme le greffier, d'un regard distrait, parcourait ces pages surchargées de la grosse et maladroite écriture du vieillard, il poussa une exclamation furieuse et se dressa tout debout, en frappant d'un retentissant coup de poing le vieux bureau.

— Qu'est-ce qui vous prend ? demanda le juge, épouvanté.

— Regardez !

Alors, en se penchant sur le registre, le juge put lire ceci :

« Aujourd'hui, vingt septembre, ma lessive de l'automne achevée, mis en réserve, dans ma cave, douze bouteilles d'eau de cette lessive, qui pourra resservir au printemps. »

— Ah c'était ça votre Marsala? s'écria le juge, devenu cramoisi... Nous échappons à l'empoisonnement, mais je vous conseille de ne plus vous poser en connaisseur à l'avenir !... Pour « une fine goutte », il n'y a pas à dire, c'était « une fine goutte » ! *Adolphe Ribaux.*

Logique d'enfant. — Le petit Bob, — six ans, — paraît tout soucieux. Son père lui en demande la raison.

— Voilà, papa... Tu m'as dit que j'étais né à Paris...

— C'est parfaitement exact.

— Mais où est née maman ?

— A Marseille.

— Et toi, papa, où es-tu né ?

— A Lyon.

Bob réfléchit un instant, puis, hochant la tête :

Comme c'est drôle, tout de même, que nous nous soyons rencontrés tous les trois !...

AIGLE
FÊTE CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

DANS quelques jours, Aigle recevra les Chanteurs vaudois. Le chef-lieu du Grand district se pare. Toutes les rues, tous les quartiers auront leur décoration, aussi originale que somptueuse. A leur sortie de la gare, les membres de la Cantonale, leurs parents, leurs amis, s'engageront dans une voie triomphale, qui les mènera, sous une profusion d'arcs et de drapeaux, vers les Glariers où se trouvent la Halle des concerts et la cantine.

Un bel esprit d'émulation et de concorde règne dans la ville. Les comités, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, travaillent avec zèle. Les constructions s'achèvent. Tout sera prêt pour le jour d'ouverture. Un trait, entre plusieurs, qui montre l'unanimité des sentiments: la fameuse Société des Mousquétaires d'Aigle a renvoyé son tir annuel au 26 mai, dans le but de faciliter la Fête de chant.

Nous disons que les constructions s'achèvent. La « Halle des concerts », édifiée sur l'admirable avenue des Glariers, peut contenir 2200 places. C'est là que se donneront les grands concerts des 9 et 12 mai où, par masses de mille chanteurs à la fois se feront entendre tous nos choristes vaudois. C'est là que se donneront aussi les concerts de réception de « L'Helvétienne » d'Aigle, renforcée par un important groupe de dames et de demoiselles, et par l'Harmonie municipale de Bex.

La cantine, située tout près de la Halle des concerts, pourra servir des repas à plusieurs centaines de personnes. Dirigée par un tenancier particulièrement compétent, elle permettra aux hôtes de la ville de se retrouver au milieu même de la fête, en goûtant ce fameux vin d'Aigle dont les qualités sont si précieuses et le goût si parfait. Et nos hôtels et restaurants, dont la réputation est légitime, seront abondamment pourvus.

En vérité, tout est prêt. Aigle souhaite déjà cordialement, affectueusement la bienvenue aux Chanteurs vaudois et à tous leurs amis qui sont les siens.

EH ! MONTEH !

UNE exclamation, un cri du cœur, bien de « chez nous ». Il vient tout naturellement aux lèvres quand un fait inattendu surgit, quand on a une peur brusque ! Comme un timide que le cœur effarouche, cette expression s'est retirée au fond des campagnes. C'est là seulement qu'on peut l'entendre encore, dans la bouche d'une bonne mère-grand...

Un cuisinier fameux peut se vanter d'accomoder les œufs de trente-six façons, son rival vous assurera que les pommes de terre peuvent se travestir de quarante-sept manières, cela ne nous empêchera pas de prouver qu'on peut user d'un « Eh ! monteh ! » bien senti et dans de nombreuses occasions !